

VALROMEY-SUR-SÉRAN

DÉPARTEMENT DE L'AIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Échelle 1 / 6.000°

4.1.2 - ZONAGE D'ENSEMBLE : FITIGNIEU - CHARANCIN - SAINT-MAURICE LUTHÉZIEU - BIOLEAZ

PROJET ARRÊTÉ
par délibération du Conseil Municipal du :

PROJET APPROUÉ
par délibération du Conseil Municipal du :

Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry

Légende :

- Ua : Secteur urbain ancien du cœur de village et des hameaux
- Ub : Secteur d'urbanisation contemporaine de moyenne densité
- Uc : Secteur d'urbanisation contemporaine de faible densité
- Uep : Secteur à destination des équipements publics
- Ux : Secteur à destination des activités économiques
- 1AUx : Secteur à urbaniser à destination des activités économiques
- A : Secteur agricole
- Av : Secteur viticole
- N : Secteur naturel
- Nc : Secteur de la carrière

Éléments informatifs du PLU

Permis de construire accordé ne figurant pas encore sur le cadastre

Règlements particuliers

- Secteur couvert par une OAP
- ★ Bâtiment d'élevage
- zh Zone humide
- ⊕ Patrimoine bâti remarquable
- ***** Haie remarquable
- Arbre remarquable
- Murs
- Point de vue majeur
- Espace paysager remarquable
- ◆ Construction pour laquelle le changement de destination est autorisé

